

SOMMAIRE

La diversification de vos placements	1
Les Portefeuilles FÉRIQUE : des produits diversifiés	3
Participez activement à la croissance de Gestion FÉRIQUE !	3
Avis de convocation	4

**PLUSIEURS WEBINAIRES
POUR ENRICHIR
VOS CONNAISSANCES
EN FINANCE**

Vous souhaitez en connaître davantage sur les placements ?

Gestion FÉRIQUE vous propose de nombreux webinaires éducatifs tout au long de l'année.

Parmi les sujets traités en 2019 :

- > Revue trimestrielle des Fonds FÉRIQUE
- > Nouveaux produits

Soyez des nôtres !
Pour consulter le calendrier ou vous inscrire, rendez-vous au :



[ferique.com/
webinaires](http://ferique.com/webinaires)

LA DIVERSIFICATION DE VOS PLACEMENTS

Après une absence relativement longue, la volatilité a fait un retour sur les marchés boursiers en 2018. Ce retour n'est pas passé inaperçu ; une certaine fébrilité était palpable chez les investisseurs.

Pourtant, lorsqu'il s'agit d'investissement, quelques principes fondamentaux peuvent vous éviter bien des soucis, et vous faire économiser temps et argent.

Éviter de céder à la panique est l'un de ces principes. Sous le coup de l'émotion on prend rarement de bonnes décisions.

Autre principe essentiel, il est important de respecter ses objectifs, son niveau de tolérance au risque et son profil d'investisseur. Le passé a maintes fois démontré qu'en gardant le cap, on obtient de meilleurs résultats à long terme.

Surtout, les investisseurs dont le portefeuille est bien diversifié ont moins de raisons de s'inquiéter. La diversification est en effet capitale, car elle atténue les séquelles de la volatilité. Ce principe mérite cependant d'être approfondi afin de bien saisir les enjeux et de comprendre les méthodes permettant de diversifier un portefeuille efficacement.

LE CONCEPT DE DIVERSIFICATION

Diversification : ce terme est régulièrement utilisé par les conseillers en placement lorsqu'ils prodiguent des recommandations de portefeuille à leurs clients.

De manière simple, la diversification signifie limiter l'exposition au risque de son portefeuille en évitant de concentrer ses investissements dans les mêmes actifs. Elle n'élimine pas le risque, mais représente une façon de le circonscrire.

La diversification peut également s'exprimer à l'intérieur de chaque classe d'actifs et prendre diverses formes, comme le nombre de titres détenus, les secteurs économiques, les régions géographiques et les styles de gestion.

DIVERSIFICATION

CATÉGORIES D'ACTIFS	RÉGIONS	STYLES DE GESTION	CAPITALISATION BOURSIÈRE	SECTEURS ÉCONOMIQUES
Liquidités, titres à revenu fixe, actions	Canada, États-Unis, Europe, Asie, etc.	Valeur, croissance, mixte, ascendant, descendant, anticipation des taux, etc.	Grande, moyenne, petite capitalisation	Technologie, énergie, transport, etc.

RENDEMENTS ANNUELS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ACTIF DES FONDS FÉRIQUE

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
OBLIGATIONS 8,9%	EUROPE 18,7%	AMÉRICAIN 43,5%	AMÉRICAIN 21,4%	EUROPE 23,1%	DIVIDENDES 19,3%	MARCHÉS ÉMERGENTS 30,2%	OBLIGATIONS 0,7%
AMÉRICAIN -0,4%	ASIE 16,0%	MONDIAL DE DIVIDENDES 30,3%	MONDIAL DE DIVIDENDES 13,0%	MONDIAL DE DIVIDENDES 21,0%	ACTIONS 17,4%	ASIE 24,2%	MONDIAL DE DIVIDENDES 0,1%
DIVIDENDES -2,2%	MARCHÉS ÉMERGENTS 16,0%	EUROPE 27,0%	DIVIDENDES 11,1%	AMÉRICAIN 18,9%	AMÉRICAIN 8,5%	EUROPE 16,9%	AMÉRICAIN -0,6%
MONDIAL DE DIVIDENDES -6,3%	MONDIAL DE DIVIDENDES 13,5%	ASIE 19,8%	ACTIONS 8,8%	ASIE 15,4%	MARCHÉS ÉMERGENTS 7,7%	MONDIAL DE DIVIDENDES 10,3%	DIVIDENDES -6,7%
EUROPE -11,1%	DIVIDENDES 9,1%	DIVIDENDES 15,6%	ASIE 8,0%	MARCHÉS ÉMERGENTS 2,4%	MONDIAL DE DIVIDENDES 4,1%	AMÉRICAIN 9,1%	ASIE -8,4%
ACTIONS -11,2%	AMÉRICAIN 8,9%	ACTIONS 12,1%	OBLIGATIONS 7,4%	OBLIGATIONS 2,3%	OBLIGATIONS 1,5%	DIVIDENDES 6,6%	ACTIONS -10,6%
MARCHÉS ÉMERGENTS -16,2%	ACTIONS 7,5%	MARCHÉS ÉMERGENTS 4,3%	MARCHÉS ÉMERGENTS 7,0%	DIVIDENDES -8,3%	ASIE 1,5%	ACTIONS 5,6%	MARCHÉS ÉMERGENTS -12,7%
ASIE -16,3%	OBLIGATIONS 3,1%	OBLIGATIONS -1,4%	EUROPE 4,5%	ACTIONS -8,4%	EUROPE -9,8%	OBLIGATIONS 2,2%	EUROPE -13,6%

Source : Gestion FÉRIQUE et MSCI

L'IMPORTANCE DE LA DIVERSIFICATION

Le principal risque en placement se définit comme étant la fluctuation du prix d'un actif, c'est-à-dire, sa volatilité. Pour chaque période donnée, il est difficile de prévoir quels actifs auront une performance positive, contribuant à la croissance du portefeuille, ou négative. Par exemple, en 2017, le Fonds Obligations est celui qui a connu le moins bon résultat parmi tous les Fonds FÉRIQUE. Or, il s'est retrouvé au premier rang en 2018.

Ce phénomène amènera le portefeuille d'un investisseur à fluctuer à travers le temps, tantôt à la hausse et parfois à la baisse. La théorie moderne du portefeuille¹ a démontré que la combinaison d'actifs dont les mouvements de prix ne vont pas continuellement dans la

même direction (corrélation faible) ou en sens inverse (corrélation négative), permettait d'obtenir un meilleur rendement par quantité de risque encouru. Ainsi, en jumelant des actifs dont la corrélation est faible, le risque total du portefeuille sera moindre que la somme de ses risques individuels pondérés, puisque les actifs qui montent compenseront pour ceux qui baissent.

Réduire la volatilité de l'ensemble d'un portefeuille est important car cela permet d'en maximiser le rendement composé, c'est-à-dire la performance totale que l'on obtiendra en bout de ligne. À titre de rappel, le rendement composé signifie que le rendement d'un placement s'applique non seulement sur le capital investi, mais aussi sur les gains que ce capital génère et qui s'accumulent avec le temps.

L'EFFET DES FLUCTUATIONS : ILLUSTRATION

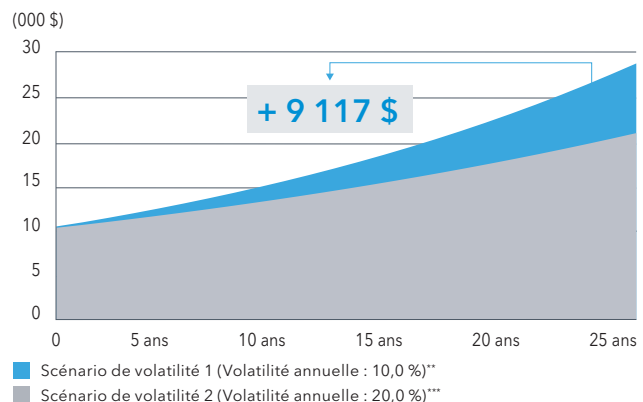
Voici un exemple simple : par une fluctuation de rendement moins élevée au sein de son portefeuille, qui obtient un rendement stable de 5% chaque année*, l'investisseur n° 1 se retrouve avec une performance supérieure à celle des investisseurs n°s 2 et 3. En effet, le rendement total de son portefeuille atteint 15,8%.

INVESTISSEUR	1	2	3
Rendement 2016	5,0%	15,0%	-5,0%
Rendement 2017	5,0%	0,0%	25,0%
Rendement 2018	5,0%	0,0%	-5,0%
Rendement moyen	5,0%	5,0%	5,0%
Rendement annualisé	5,0%	4,8%	4,1%
Rendement total	15,8%	15,0%	12,8%

Source : Gestion FÉRIQUE

Voyons ce que cette différence pourrait représenter au bout de 25 ans de rendement composé.

Investissement initial : 10 000 \$ / Montant subséquent : 0 \$
Rendement annuel hypothétique : 5% / Horizon d'investissement : 25 ans



Théoriquement, malgré un rendement annuel identique de 5%, le portefeuille ayant une volatilité annuelle de 10% générera 9 117 \$ de plus (+43,5%) que celui étant deux fois plus volatil!

* Rendements annuels hypothétiques : des rendements stables ne signifient pas qu'ils sont identiques chaque année / ** Scénario 1 : La perte en rendement composé est de 0,50% annualisé / *** Scénario 2 : La perte en rendement composé est de 2,00% annualisé. Selon la formule mesurant la perte due à la volatilité : $(\frac{1}{2} \times \sigma^2)$ où σ = volatilité

CORRÉLATIONS HISTORIQUES ENTRE CERTAINS ACTIFS (2006-2018)

Actifs B \ Actifs A	Actions canadiennes	Actions américaines	Obligations canadiennes	Actions européennes	Actions Asie Pacifique	Actions Marchés Émergents
Actions canadiennes	1					
Actions américaines	0,87	1				
Obligations canadiennes	0,40	0,55	1			
Actions européennes	0,79	0,74	0,19	1		
Actions Asie Pacifique	0,88	0,76	0,17	0,85	1	
Actions Marchés Émergents	0,63	0,33	0,08	0,37	0,75	1

Source : Gestion FÉRIQUE et MSCI

CORRÉLATION DE 1

Les actifs sont parfaitement corrélés.



CORRÉLATION DE - 1

Les actifs sont parfaitement corrélés, mais négativement.



CORRÉLATION DE ± 0

Les actifs sont non-corrélés.



LA DIVERSIFICATION EFFICIENTE

Intuitivement, la recherche d'une bonne diversification peut s'effectuer en variant les catégories d'actifs que l'on détient, de même que les régions géographiques et les secteurs économiques dans lesquels nous investissons.

Un spécialiste de la gestion de portefeuille optera cependant pour l'approche plus systématique qui consiste à analyser les corrélations historiques entre les différentes composantes du portefeuille. Tout en étant conscient de la variabilité à court terme de ces corrélations, la relation à plus long terme entre les différents actifs permettra d'établir l'allocation stratégique du portefeuille.

Ainsi, via un processus d'optimisation, les actifs seront combinés en tenant compte de leur potentiel de rendement, de leur volatilité et de leurs corrélations afin de créer, pour chaque niveau de risque souhaité, un portefeuille pleinement diversifié dont le ratio rendement sur risque est maximal.

LES RÈGLES POUR TIRER AVANTAGE DE LA DIVERSIFICATION

Afin de tirer pleinement profit des avantages de la diversification, deux règles primordiales doivent être observées.

Première règle

D'abord, éviter de céder à la panique lors de mouvements baissiers plus prononcés et de liquider des actifs. Une telle réaction modifie le profil du portefeuille, en concentre les risques au pire moment, et se traduit souvent par des pertes irrécupérables.

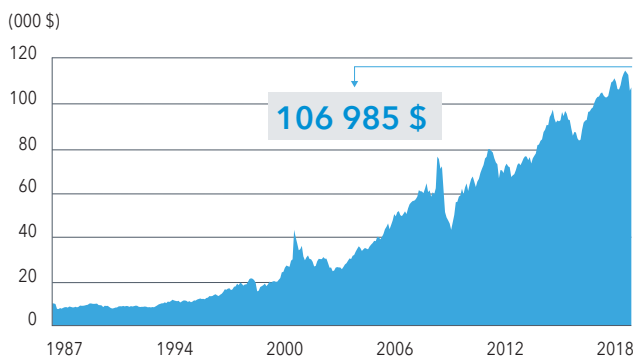
Le graphique « Investissements ponctuels sur le marché canadien » illustre le gain cumulé d'un investisseur ayant chaque fois investi au moment le moins attrayant, c'est-à-dire à des sommets du marché.

Malgré tout, le réflexe de ne pas liquider suite à ces baisses de marché aura eu une incidence majeure sur le rendement à long terme de son portefeuille. Conserver ses placements fait partie de l'ensemble des principes de base contribuant au succès d'un investisseur à long terme.

INVESTISSEMENTS PONCTUELS SUR LE MARCHÉ CANADIEN

10 000 \$ (juillet 1987) + 10 000 \$ (août 2000) + 10 000 \$ (mai 2008) = 30 000 \$

Accumulé : 106 985 \$



Source : Gestion FÉRIQUE et MSCI

Deuxième règle

D'autre part, il est recommandé de réaligner son portefeuille sur son allocation cible de manière périodique afin de maintenir sa pleine diversification et le niveau de risque en ligne avec sa tolérance. En effet, en l'absence d'une politique de rééquilibrage, un portefeuille subira des déviations de plus en plus marquées entre l'allocation actuelle et celle initialement établie. Les études empiriques ont démontré que sur un horizon plus lointain, cet effet de dérive nuira à la performance et se traduira par un rendement ajusté au risque plus faible que celui d'un portefeuille ayant été soumis à une forme quelconque de rééquilibrage.

En suivant ces règles simples de gestion de portefeuille, vous maximiserez votre rendement à long terme et augmenterez la probabilité d'atteindre vos objectifs de placement.

LES PIÈGES DE LA DIVERSIFICATION

À priori, le concept de diversification est facile à comprendre. Il s'agit de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Néanmoins, quelques pièges guettent les investisseurs qui appliquent cet adage sans prendre garde, ne se fiant qu'à leur intuition.

Premier piège : la surdiversification

Tous les critères de diversification sont susceptibles d'être une source de diversification extrême. Par exemple, le portefeuille peut contenir une quantité excessive de titres, être investi dans un trop grand nombre de pays, etc.

Or, la surdiversification complique inutilement l'investissement et engendre des duplications qui ne réduiront pas davantage le risque. À vrai dire, passé le seuil idéal de diversification qui est établi à l'aide du principe d'optimisation, l'investisseur ne retire plus aucun bénéfice. À l'inverse, les inconvénients sont notables :

- > La sélection d'actifs devient plus futile ;
- > La gestion est plus complexe, puisqu'on doit gérer plus de titres ;
- > Les coûts de gestion sont plus élevés.

Deuxième piège : l'impression de diversification

Certains croient à tort que leur portefeuille est bien diversifié, sous prétexte qu'ils détiennent, entre autres, des actions émises par des entreprises de différents secteurs économiques ou de diverses régions à travers le globe.

Or, cette diversification intuitive pourrait s'avérer insuffisante lors de tumultes des marchés. Le portefeuille risque alors de sous-performer. À nouveau, seule une approche quantitative rigoureuse proposée par un expert assurera une construction de portefeuille optimale, respectant votre profil d'investisseur.

D'autres confondent diversification avec dispersion et se retrouvent à investir dans des produits similaires de plusieurs institutions, notamment des fonds communs de placement. Ce faisant, ils ont l'impression de faire appel à différents gestionnaires aux styles de gestion variés, ce qui les protégera lorsque les marchés s'emballeront.

Or, ce n'est pas le moyen le plus efficace de circonscrire le risque de volatilité. Pour diverses raisons, l'investisseur a tout avantage à regrouper ses investissements au sein d'une même organisation : ça permet d'avoir une stratégie financière intégrée ; d'avoir une vue globale sur ses actifs et d'optimiser la planification de ses placements ; surtout, ça peut faire économiser des coûts en frais de gestion.

L'IMPORTANCE DES CONSEILS POUR MIEUX DIVERSIFIER

Quelle que soit votre situation financière, rien de mieux que de faire appel à un professionnel qui saura vous guider dans la diversification de vos placements.

Services d'investissement FÉRIQUE, placeur principal des Fonds et Portefeuilles FÉRIQUE, offre sans frais supplémentaires les conseils personnalisés de conseillers et représentants en épargne collective de son Service-conseil. Ces derniers possèdent les outils pour vous aider à bâtir un plan financier solide et un portefeuille bien diversifié. /

¹ Paul D. Kaplan, *What is Modern Portfolio Theory?*, morningstar.co.uk/uk/news/169104/what-is-modern-portfolio-theory.aspx

LES PORTEFEUILLES FÉRIQUE : DES PRODUITS DIVERSIFIÉS

Les Portefeuilles FÉRIQUE sont des solutions de placement clés en main conçues selon le principe de diversification en fonction de profils de risque précis.

Surtout, l'avantage des Portefeuilles est qu'ils sont rééquilibrés pour vous de manière régulière, ce qui permet de conserver leur diversification optimale. /

PARTICIPEZ ACTIVEMENT À LA CROISSANCE DE GESTION FÉRIQUE !

Si vous êtes détenteur de parts des Fonds FÉRIQUE et que vous souhaitez participer encore plus activement à la croissance de Gestion FÉRIQUE, vous pouvez le faire en devenant membre de l'organisation.

Comme Gestion FÉRIQUE prône une communication ouverte et transparente avec tous ses membres, en y adhérant, vous pourrez :

- > Participer à l'Assemblée générale annuelle des membres
- > Participer à l'élection des administrateurs de Gestion FÉRIQUE
- > Obtenir le rapport annuel de Gestion FÉRIQUE
- > Accéder au site Web des membres de Gestion FÉRIQUE

Pour devenir membre de Gestion FÉRIQUE, vous avez simplement à remplir le formulaire d'adhésion qui se trouve dans la section « Devenir membre » de notre site Web et nous le retourner par la poste accompagné d'un chèque qui couvrira les frais d'adhésion. Effectivement, les frais d'adhésion comme membre sont de 20 \$ la première année, mais il n'y a aucuns frais annuels par la suite pour les membres qui renouvellent leur adhésion de façon électronique. Gestion FÉRIQUE est la seule organisation financière au Québec qui offre une proximité tangible avec la direction de l'organisation exclusivement aux ingénieurs et diplômés en génie, possible grâce à son modèle d'affaires et de gouvernance uniques. Profitez-en dès aujourd'hui ! /

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARTICIPANTS
AUX FONDS FÉRIQUE

Plus que quelques jours pour vous inscrire !

Il n'est pas trop tard pour vous inscrire à l'Assemblée annuelle des participants des Fonds FÉRIQUE à Montréal ou à la rencontre d'information annuelle à Québec, qui auront lieu respectivement les 29 avril et 1^{er} mai prochains.

Si vous n'avez pas encore réservé votre place, nous vous invitons à le faire le plus rapidement possible à ferique.com/assembleesannuelles. /

MONTRÉAL | ASSEMBLÉE ANNUELLE

Lundi 29 avril 2019, à 18 h

Centre Mont-Royal
2200, rue Mansfield, Montréal (Québec) H3A 3R8

QUÉBEC | RENCONTRE D'INFORMATION

Mercredi 1^{er} mai 2019, à 18 h

Hôtel Plaza Québec
3031, boul. Laurier, Québec (Québec) G1V 2M2

À VENIR !
NOUVEAU PORTAIL-CLIENT

Surveillez le lancement du nouveau portail client de Services d'investissement FÉRIQUE, placeur principal des Fonds et Portefeuilles FÉRIQUE. /

GESTION FÉRIQUE

Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2
T 514 840-9206 / Sans frais 1 888 259-7969
info@ferique.com

SERVICES D'INVESTISSEMENT FÉRIQUE

Service-conseil
T 514 788-6485 / Sans frais 1 800 291-0337
client@ferique.com
ferique.com

FÉRIQUE est une marque enregistrée de Gestion FÉRIQUE et est utilisée sous licence par sa filiale, Services d'investissement FÉRIQUE. Gestion FÉRIQUE est un gestionnaire de fonds d'investissement et assume la gestion des Fonds FÉRIQUE. Services d'investissement FÉRIQUE est un courtier en épargne collective et un cabinet de planification financière, ainsi que le placeur principal des Fonds FÉRIQUE. Veuillez noter qu'à des fins commerciales, Services d'investissement FÉRIQUE est aussi identifié en langue anglaise sous le nom de FÉRIQUE Investment Services.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement.

Les taux de rendement hypothétiques et les tables mathématiques servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter les valeurs futures d'un Fonds ou le rendement d'un placement dans un Fonds. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions et qui ne tient pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par un porteur, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Les Fonds FÉRIQUE payent des frais de gestion à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer les frais de gestionnaires de portefeuille, de mise en marché et de distribution des Fonds FÉRIQUE ainsi que les frais d'administration du gestionnaire des Fonds FÉRIQUE. Chaque Fonds FÉRIQUE paye également un frais d'administration à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer la totalité des charges opérationnelles des Fonds, à l'exception des frais de Fonds tels que définis au prospectus simplifié. Les Fonds FÉRIQUE sont sans commission lorsqu'un porteur de parts souscrit par l'entremise de Services d'investissement FÉRIQUE ; certains frais de courtage pourraient toutefois être exigibles si la souscription se fait par l'entremise d'un courtier autre que le placeur principal.